

---

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 11 AVRIL 2016 DE  
18H15 A 20H15**

---

**Liste des membres présents :**

- ↓ Madame Guicquéro, Principale
- ↓ Monsieur Espada, Principal Adjoint
- ↓ Madame Boussik, Gestionnaire
- ↓ Madame Vince, CPE
- ↓ Monsieur Caul Futy, enseignant
- ↓ Madame Duval, enseignante
- ↓ Madame Robineau, enseignante
- ↓ Madame Ducancel, enseignante
- ↓ Madame Baptista-Lapitre, enseignante
- ↓ Madame De Matteis, enseignante
- ↓ Monsieur Planes, enseignant
- ↓ Monsieur Chollet, parent d'élève
- ↓ Madame Guilliot, parent d'élève
- ↓ Madame Turco, parent d'élève
- ↓ Madame Bourigault, parent d'élève
- ↓ Madame Barera, parent d'élève
- ↓ Madame Smadja, parent d'élève
- ↓ Madame Darriet, parent d'élève
- ↓ Monsieur Villeneuve, délégué élève
- ↓ Monsieur Burdin, délégué élève
- ↓ Monsieur Terrand, délégué élève

**Membres Consultatifs :**

- ↓ Madame François, Adjointe au Maire
- ↓ Madame Badouix, Conseillère Municipale
- ↓ Monsieur Dressayre, Agent comptable
- ↓ Monsieur Proueze, Personnalité qualifiée
- ↓ Madame Nicot, Professeur invité
- ↓ Madame Bechu, Fondée de pouvoir

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 – Vote pour le compte-rendu du CA du 18/02/2016
- 2 – Vote pour l'approbation du compte financier 2015
- 3 – Vote pour l'unicité des réserves en conformité avec la RCBC (dans la comptabilité générale)
- 4 – Vote pour l'intégration des résultats 2015
- 5 – Vote pour la modification des actions MFC 2015-2016 (ajout de l'action 26)
- 6 – Questions diverses

La présidence du conseil est assurée par Mme Guicquéro, Principale.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Barera, parent d'élève de l'A.P.I.E.

Le quorum étant atteint à 21 votants<sup>o</sup> la séance débute à 18h15.

Mme Guicquéro informe les membres du CA que l'ordre du jour doit être modifié :

Les points 6, 7 et 8 sont rajoutés.

6 – Vote pour l'approbation de la convention DIMA.

7 – Vote pour la répartition de la subvention globalisée.

8 – Vote pour le financement d'une action à destination des élèves par le foyer du collège.

Le point 6 de l'ordre du jour initial devient le point 9.

**1 – CR DU CA PRECEDENT**

Les membres du CA ont été destinataires du CA du 18 février 2016.

Approbation du CR du CA du 18 février 2016

Contre : 0      Abstention : 2      Pour : 19

**2 – VOTE POUR APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2015 (CF DOCUMENT EN ANNEXE)**

Le collège est rattaché depuis septembre 2008 au groupement comptable, dont le siège est au lycée Perrin de Longjumeau.

Le gestionnaire est régisseur des dépenses et des recettes concernant la demi-pension (520 DP), les voyages et les remboursements divers. Les membres du CA étudient l'analyse budgétaire.

Madame Bechu explique qu'une somme de 15K€ a été retrouvée suite à constatation d'une erreur comptable de double écriture. Cette somme doit être remise dans les réserves.

Le Conseil Département ayant procédé au remplacement des deux chaufferies, Madame De Matteis, enseignante, demande s'il y a la possibilité d'installer des thermostats sur les radiateurs dans les salles de classe car la température est trop élevée en hiver et les enseignants sont obligés d'ouvrir les fenêtres; on pourra ainsi éviter des désagréments pour les élèves et une consommation excessive de chauffage. Mme Boussik répond que la demande a déjà été faite au Conseil Départemental à deux reprises sans suite; elle espère que le fait que celui-ci s'occupe désormais de régler directement les factures de gaz les amènera à réfléchir sur l'éventuel remplacement de tout le système de chauffage. Le conseil départemental prendra en charge aussi directement les factures d'électricité et d'eau.

Le compte financier de l'exercice 2015 est arrêté : en dépenses nettes à 591 761,96 € et en recettes nettes à 611 756,86 €.

Le résultat comptable est établi pour l'année 2015 à 19 994,90 €.

Pour l'exercice 2015, l'établissement dégage une CAF (Capacité d'Autofinancement – l'ensemble des ressources internes dégagées par les opérations de gestion de l'établissement) de 22 699,63 €.

Le fonds de roulement de l'exercice en cours s'élève à 58 497,00 € mais pour le budget 2016 un prélèvement de 3 960,00 € a été effectué. Il reste donc réellement 54 537,00 €.

La situation financière de l'établissement est positive; les dépenses sont cohérentes avec les recettes ce qui reflète une bonne gestion. Monsieur Dressayre explique qu'il est déconseillé de garder trop de réserves car le Conseil Départemental peut choisir de déduire l'excédent de la dotation au collège pour l'année suivante. Il faut qu'il reste toutefois suffisamment d'argent pour pouvoir réagir en cas de besoin. Le collège possède suffisamment de trésorerie à l'heure actuelle pour pouvoir faire face aux imprévus, notamment liés au service de la restauration.

Approuvez-vous le compte financier 2015 ?

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 21

### ***3 – VOTE POUR L'UNICITE DES RESERVES EN CONFORMITE AVEC LA RCBC (DANS LA COMPTABILITE GENERALE)***

A l'heure actuelle, le collège possède 3 comptes de réserve :

1. Services généraux
2. Restauration
3. Un ancien compte (lié à la vente d'objets fabriqués en cours de technologie par le passé)

Le fait d'unifier ces 3 comptes en un seul simplifierait la gestion et permettrait d'utiliser l'argent pour tout poste de dépenses.

Contre = 0      Abstention = 0      Pour = 21

### ***4 – INTEGRATION DES RESULTATS 2015***

Le CA adopte le compte financier de l'exercice 2015 pour la somme de 611 756,86 € en recettes et la somme de 591 761,96 € en dépenses.

Contre = 0      Abstention = 0      Pour = 21

Les parents d'élèves interpellent le personnel comptable pour leur exprimer le mécontentement des parents par rapport à l'arrêt abrupt des prélèvements automatiques pour le règlement des factures de demi-pension en ce début d'année scolaire.

Monsieur Dressayre explique qu'il estime que le prélèvement est un moyen inadapté et risqué pour ce type de paiement. Cela posait des problèmes de manipulations informatiques et que son service ne possède pas d'outil adapté. De plus, le groupement comptable gère 3 établissements en plus depuis la rentrée septembre 2015 et la personne qui gérait les prélèvements est partie : Il a donc pris la décision d'arrêter ce moyen de paiement.

Les parents délégués trouvent que les moyens actuels ne sont pas pratiques pour les familles; un système de paiement en ligne est à l'étude mais Monsieur Dressayre ne peut pas s'engager sur un délai de mise en place (les outils informatiques sont sous la responsabilité du ministère).

Madame Bechu conseille aux familles qui optent de payer par virement bancaire de veiller à bien préciser la mention du virement (càd nom et référence du paiement).

**5- VOTE POUR LA MODIFICATION DES ACTIONS MIEUX SE FORMER AU COLLEGE**

Ajout de l'action 26 – intervention de 2 comédiens de l'association « COMPLICITY » dans la classe 507 dans le cadre d'un projet théâtre. Les comédiens présenteront leur métier et aideront les élèves à mettre en scène des pièces qu'ils ont écrites eux-mêmes. Proposée par Mme MONTREUIL pour une somme de 300 € pour 26 élèves.

Le nombre d'actions MSFC s'élève ainsi à 26 pour un montant total de 15 121,00 €

Madame GUICQUERO confirme aux enseignants qu'il y a encore la possibilité de proposer des actions.

Contre = 0      Abstention = 0      Pour = 21

**6 – VOTE POUR APPROUVER LA CONVENTION TYPE DIMA**

Cette convention concerne l'accueil d'un collégien de l'établissement dans un lycée professionnel ou un collège dans le cadre d'un dispositif en alternance.

Cette convention « type » peut s'utiliser avec différents établissements.

Contre = 0      Abstention = 0      Pour = 21

**7 – SUBVENTION GLOBALISEE A REPARTIR**

Subvention de l'état de 34 438,00 €

Madame BOUSSIK propose la répartition comme suit :

- ↓ Droits de reprographie : 1 105,50 €
- ↓ Carnets de correspondance : 850,00 €
- ↓ Manuels scolaires 32 482,50 €

Pour la rentrée 2016-2017, dans le cadre de la mise en place des nouveaux programmes, il sera nécessaire de remplacer les manuels de Mathématiques, de Français et d'Histoire sur tous les niveaux, les manuels de Sciences pour les 6<sup>ème</sup> et d'acheter des manuels de LV2 pour les 5<sup>ème</sup>.

Approuvez-vous cette proposition de répartition ?

Contre = 0      Abstention = 0      Pour = 21

**8 – PROPOSITION DE SORTIE FINANCEE PAR LE FOYER DU COLLEGE**

Cette sortie sera payée par l'argent récolté par les élèves pour financer leur voyage à Rome (celui-ci a dû être annulé en raison des attentats). Mmes CHEVASSUS et CHODKIEWICZ proposent une sortie pour visiter le château de Chantilly et son parc pour les élèves latinistes des 303, 306, 403 et 405 le 17.05.16 pour un montant de 636,00 €. Cette sortie sera financée par le foyer du collège qui a reçu l'argent récolté.

Contre = 0      Abstention = 0      Pour = 21

**9 – QUESTIONS DIVERSES**

Les parents d'élèves signalent de nombreux problèmes avec l'équipe de surveillants : manque de présence, refus d'ouvrir les toilettes, problème de langage inadapté, utilisation inopportune de téléphone portable...

Madame Vince, Conseillère Principale d'Education, fait le même constat avec regret.

Elle confirme que l'architecture du collège rend difficile la surveillance à certains endroits et de plus l'équipe de cette année manque de sérieux, de motivation et de cohésion. Un certain nombre partiront à la fin de l'année scolaire, il est donc difficile de les convaincre de se motiver.

Une réunion est prévue demain pour essayer d'améliorer la situation pour la fin de l'année.

Une grande partie de l'équipe va changer à la rentrée 2016 afin de pouvoir retrouver une équipe soudée et motivée. Ce changement est possible par la mise en place de contrat de 1 an renouvelable et non plus sur 3 ans.

Mme Vince va revoir avec eux pour le problème d'ouverture des toilettes sur les temps autorisés mais souligne qu'il y a également énormément de dégradations de la part des élèves.

D'autre part, les parents d'élèves se soucient de la sécurité aux abords du collège – 2 élèves posent un problème en particulier à l'heure actuelle.

Mme Guicquéro confirme qu'elle s'est rapprochée de Monsieur le Maire à ce sujet pour organiser une réunion avec le commissariat de Ste Geneviève des Bois (car le travail d'équipe a été moins constructif cette année que les années précédentes).

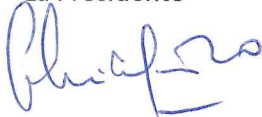
Une réunion est prévue avec les 3 parties le 2 mai prochain.

Un certain nombre d'individus ont également un comportement gênant au niveau de la commune – ceux-ci sont identifiés et seront convoqués à la mairie avec leurs parents - Madame Guicquéro s'engage à être présente lors de ces entretiens.

Elle demande aux parents de sensibiliser leurs enfants aux conséquences des actes d'incivilité et de leur rappeler les règles élémentaires de la vie en collectivité. Elle recommande également aux élèves de rentrer directement le soir et de ne pas se tarder devant le collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La Présidente



Mme GUICQUERO

La Secrétaire



Mme BARERA